

AVIS AU LECTEUR

11 avril 2025

Retraitement des états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 juillet 2024 et 2023

Les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 juillet 2024 et 2023 (les « états financiers consolidés ») et le rapport de l'auditeur indépendant sur ceux-ci, annexés aux présentes, sont déposés à nouveau afin de refléter les corrections ou le reclassement de certains montants liés aux revenus de distribution, au coût des ventes, aux frais de vente et d'administration et aux impôts sur les bénéfices, comme décrit plus en détail à la note 25.

Le présent avis ne fait pas partie des états financiers consolidés.

Groupe Santé Devonian inc.

États financiers consolidés
Aux 31 juillet 2024 et 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe Santé Devonian inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Santé Devonian inc. et de sa filiale (collectivement, la Société) aux 31 juillet 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 juillet 2024 et 2023;
- les états consolidés des résultat net et résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com



Observations – états financiers consolidés modifiés

Nous attirons l'attention sur la note 25 des états financiers consolidés, qui explique que les états financiers consolidés sur lesquels nous avons initialement émis un rapport daté du 28 novembre 2024 ont été modifiés et qui décrit les points à l'origine des modifications aux états financiers consolidés. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 juillet 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre le problème décrit à la section *Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation*, nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituaient les questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Tests de dépréciation des propriétés intellectuelles

Se référer à la note 2, Méthodes comptables significatives, et à la note 8, Immobilisations incorporelles et goodwill, des états financiers consolidés.

Au 31 juillet 2024, la Société a des propriétés intellectuelles de 4 888 000 \$. Ces propriétés intellectuelles sont toujours en développement et ne sont pas encore prêtes à être utilisées, donc ne font pas encore l'objet d'un amortissement.

Pour ces immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées, la direction procède annuellement à un test de dépréciation. La direction détermine s'il y a dépréciation en évaluant si la valeur comptable de ces immobilisations incorporelles excède leur valeur recouvrable.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a déterminé la valeur recouvrable des propriétés intellectuelles en effectuant notamment ce qui suit :
 - Évaluer, avec l'assistance de professionnels ayant des compétences et des connaissances dans le domaine de l'évaluation, le caractère adéquat de la méthode appliquée pour évaluer la valeur recouvrable des propriétés intellectuelles;
 - Apprécier, avec l'assistance de professionnels ayant des compétences et des connaissances dans le domaine de la recherche et développement, le caractère pertinent des dépenses;
- Tester les coûts pertinents inclus dans l'évaluation de la direction en retraçant ces coûts sur une base d'échantillonnage aux documents supports.



Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Pour estimer la valeur recouvrable des propriétés intellectuelles, la direction utilise une approche par les coûts basée sur le niveau des dépenses de recherche et développement engagées et qui sont toujours pertinentes à la date de clôture. La direction juge pertinente une dépense qui a permis de faire avancer la connaissance scientifique en lien avec les propriétés intellectuelles, dans l'objectif ultime d'une commercialisation.

La valeur recouvrable selon la méthode par les coûts étant supérieure à la valeur comptable des propriétés intellectuelles, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison des jugements importants portés par la direction sur les dépenses pertinentes à la date de clôture pour élaborer la valeur recouvrable des propriétés intellectuelles. De ce fait, nous avons dû déployer des efforts importants pour mettre en œuvre les procédures d'audit visant à tester la valeur recouvrable établie par la direction. Les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sébastien Bellemare.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 11 avril 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A116819

Groupe Santé Devonian inc.
 États consolidés de la situation financière
 Aux 31 juillet 2024 et 2023

	2024 \$ (retraité – note 25)	2023 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 862 511	5 062 936
Comptes débiteurs (note 4)	7 965 975	865 714
Crédits d'impôt à recevoir	154 210	75 054
Stocks (note 6)	60 889	159 783
Réserve d'intérêts (note 10)	160 000	-
Frais payés d'avance (note 5)	256 225	181 491
	18 459 810	6 344 978
Immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	2 496 091	2 684 022
Immobilisations incorporelles (note 8)	5 134 465	5 505 394
Goodwill (notes 2 et 8)	4 643 084	4 643 084
	30 733 450	19 177 478
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 9)	13 780 243	1 255 806
Impôt sur le résultat à payer (note 25)	847 198	-
Portion à court terme des obligations locatives	44 682	21 646
Dette à long terme échéant à court terme (note 10)	2 075 617	3 580 000
	16 747 740	4 857 452
Obligations locatives	125 724	72 574
	16 873 464	4 930 026
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	29 838 321	29 345 454
Options d'achat d'actions (note 12)	2 071 861	1 555 408
Bons de souscription (note 13)	862 261	5 008 023
Surplus d'apport	8 340 731	3 764 921
Déficit	(27 253 188)	(25 426 354)
	13 859 986	14 247 452
	30 733 450	19 177 478

Incertitude importante liée à la continuité de l'exploitation (note 1)

Approuvé par le Conseil,

(s) Luc Grégoire, administrateur

(s) André Boulet, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Groupe Santé Devonian inc.

États consolidés des résultat net et résultat global

Pour les exercices clos les 31 juillet 2024 et 2023

	2024 \$ (retraité – note 25)	2023 \$ (retraité – note 25)
Revenus de distribution (note 25)	19 305 986	2 345 389
Charges d'exploitation		
Coût des ventes (note 25)	11 826 082	1 181 295
Frais de recherche et développement	1 287 895	1 354 221
Frais de vente et d'administration (note 25)	6 805 451	4 134 124
Frais financiers nets (note 15)	366 194	275 356
	<u>20 285 622</u>	<u>6 944 996</u>
Résultat net et résultat global avant impôt	(979 636)	(4 599 607)
Impôt sur le résultat (notes 17 et 25)	847 198	-
Résultat net et résultat global	<u>(1 826 834)</u>	<u>(4 599 607)</u>
Résultat net par action (notes 16 et 25)		
De base	(0,012)	(0,034)
Dilué	(0,012)	(0,034)
Renseignements additionnels aux états consolidés des résultat net et résultat global (notes 1, 3, 16 et 18)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Groupe Santé Devonian inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 juillet 2024 et 2023

	Nombre				Montant					
	Actions	Options d'achat d'actions	Bons de souscription	Total	Capital-actions \$	Options d'achat d'actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 31 juillet 2022	131 138 635	8 075 000	42 670 325	181 883 960	27 572 182	1 113 033	4 737 154	3 676 907	(20 826 747)	16 272 529
Émission d'actions (note 11)	8 219 168	-	-	8 219 168	870 450	-	-	-	-	870 450
Frais d'émission	-	-	-	-	(37 121)	-	-	-	-	(37 121)
En espèces	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération à base d'actions (note 12)	-	2 900 000	-	2 900 000	-	484 875	-	-	-	484 875
Émission de bons de souscription (note 13)	-	-	8 219 168	8 219 168	-	-	492 826	-	-	492 826
Exercice de bons de souscription (note 13)	5 050 002	-	(5 050 002)	-	930 643	-	(173 143)	-	-	757 500
Bons de souscription échus (note 13)	-	-	(269 331)	(269 331)	-	-	(48 814)	48 814	-	-
Options exercées	50 000	(50 000)	-	-	9 300	(3 300)	-	-	-	6 000
Options échues (note 12)	-	(200 000)	-	(200 000)	-	(39 200)	-	39 200	-	-
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 599 607)	(4 599 607)
	13 319 170	2 650 000	2 899 835	18 869 005	1 773 272	442 375	270 869	88 014	(4 599 607)	(2 025 077)
Solde au 31 juillet 2023	144 457 805	10 725 000	45 570 160	200 752 965	29 345 454	1 555 408	5 008 023	3 764 921	(25 426 354)	14 247 452
Émission d'actions (note 11)	3 764 727	-	-	3 764 727	508 758	-	-	-	-	508 758
Frais d'émission	-	-	-	-	(15 891)	-	-	-	-	(15 891)
En espèces	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération à base d'actions (note 12)	-	7 400 221	-	7 400 221	-	731 459	-	-	-	731 459
Émission de bons de souscription (note 13)	-	-	3 764 727	3 764 727	-	-	215 042	-	-	215 042
Bons de souscription échus (note 13)	-	-	(36 393 037)	(36 393 037)	-	-	(4 360 804)	4 360 804	-	-
Options échues (note 12)	-	(1 537 500)	-	(1 537 500)	-	(215 006)	-	215 006	-	-
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 826 834)	(1 826 834)
	3 764 727	5 862 721	(32 628 310)	(23 000 862)	492 867	516 453	(4 145 762)	4 575 810	(1 826 834)	(387 466)
Solde au 31 juillet 2024 (retraité – note 25)	148 222 532	16 587 721	12 941 850	177 752 103	29 838 321	2 071 861	862 261	8 340 731	(27 253 188)	13 859 986

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Groupe Santé Devonian inc.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices clos les 31 juillet 2024 et 2023

	2024 \$ (retraité – note 25)	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	(1 826 834)	(4 599 607)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	301 901	287 743
Amortissement des immobilisations incorporelles	370 929	135 708
Amortissement de l'escompte sur les débetures convertibles, déduction faite de l'escompte initial	-	(352 779)
Amortissement de l'escompte sur le prêt-subvention	-	3 577
Intérêts sur les débetures convertibles	-	493
Rémunération à base d'actions	731 459	484 875
	<u>(422 545)</u>	<u>(4 039 990)</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation (note 19)	6 056 379	(316 256)
	<u>5 633 834</u>	<u>(4 356 246)</u>
Activités d'investissement		
Encaissement des certificats de placement garanti	-	5 000 000
Acquisition d'actifs corporels	(4 247)	-
	<u>(4 247)</u>	<u>5 000 000</u>
Activités de financement		
Versements sur les obligations locatives	(33 538)	(14 666)
Exercice des bons de souscription	-	757 500
Débetures convertibles	-	(297 387)
Exercice d'options d'achat d'actions	-	6 000
Remboursement de la dette à long terme	(3 580 000)	-
Prêt à terme	2 075 617	-
Émission d'actions et de bons de souscription	707 909	1 162 544
	<u>(830 012)</u>	<u>1 613 991</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	4 799 575	2 257 745
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 062 936	2 805 191
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>9 862 511</u>	<u>5 062 936</u>
Renseignements complémentaires aux états consolidés des flux de trésorerie (note 20)		

Pour l'exercice clos le 31 juillet 2024, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent des intérêts versés de 362 073 \$ (428 895 \$ en 2023), et aucun montant pour l'escompte initial sur les débetures convertibles (un montant de 697 000 \$, dont 399 613 \$ pour l'escompte initial en 2023) et ne comprennent aucun impôt versé (aucun en 2023).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

1 Statuts constitutifs, nature des activités et hypothèse de la continuité de l'exploitation

Groupe Santé Devonian inc. (la Société) a été constituée le 27 mars 2015 en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Depuis le 12 mai 2017, la Société est régie par la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Sa principale activité est le développement de médicaments botaniques. Elle œuvre également dans le développement de produits à valeur ajoutée en dermo-cosmétique et la distribution de produits pharmaceutiques par l'intermédiaire de sa filiale. La Société a établi une recherche axée vers de nouvelles solutions, dans les domaines médical et cosmétique. Le siège social de la Société est situé au 360, rue des Entrepreneurs, Montmagny (Québec).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose la réalisation des actifs et l'acquittement des passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible. Conséquemment, ces états financiers consolidés ne comprennent aucun ajustement visant à refléter l'incidence éventuelle sur le recouvrement et le classement des actifs, ou sur le règlement ou le classement des passifs, si la Société n'était plus en mesure de poursuivre le cours normal de ses activités. La Société s'est engagée dans un processus de développement de médicaments botaniques et devra obtenir le financement nécessaire pour poursuivre ses activités jusqu'à la phase de commercialisation de ses produits. La Société a subi des pertes depuis sa constitution et prévoit que cette situation se poursuivra dans un avenir prévisible.

Les liquidités de la Société demeurent restreintes, considérant les projets en cours. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de sa capacité à s'approvisionner auprès de ses fournisseurs de produits pharmaceutiques, de sa capacité à distribuer ses produits en générant des flux de trésorerie positifs, à obtenir, en temps opportun, du financement supplémentaire afin de mener à bien ses projets de recherche et de développement et de commercialiser les produits développés. Il ne peut y avoir aucune assurance à ce sujet.

La direction poursuit des négociations en vue d'obtenir du financement supplémentaire et de conclure différentes ententes lui permettant de générer des flux de trésorerie positifs. Le succès de ces négociations repose sur un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et sa capacité à compléter avec succès de tels financements et ententes est teintée d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs et des passifs et les charges déclarées et les reclassements qui seraient nécessaires si la Société était incapable de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal de l'exploitation. De tels ajustements pourraient être importants.

2 Méthodes comptables significatives

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Ces états financiers consolidés ont été adoptés par le conseil d'administration le 10 avril 2025.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société et de sa filiale.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de sa filiale, Altius Healthcare Group L.P. (auparavant Altius Healthcare Inc.). Les soldes, les produits, les charges et les flux de trésorerie intersociétés sont entièrement éliminés lors de la consolidation.

Comptabilisation des revenus de distribution

Les revenus provenant de la distribution de produits pharmaceutiques et cosmétiques sont comptabilisés lorsque les conditions d'un contrat avec un client sont remplies, c'est-à-dire lorsque :

- le contrôle du produit a été transféré au client;
- le produit est reçu par le client ou le transfert au client du titre de propriété intervient lors de l'expédition.

Après la livraison, le client assume les risques d'obsolescence et de perte de ces marchandises. Les revenus sont comptabilisés en fonction des prix fixés dans les contrats, moins les remises ou les retours sur les ventes estimés.

Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction ait recours à son jugement, qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Les informations relatives aux jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables qui ont l'impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

- Dépréciation des immobilisations incorporelles

L'évaluation des indicateurs de dépréciation des immobilisations incorporelles en cours d'amortissement à la fin de chaque période nécessite l'utilisation de jugements, d'hypothèses et d'estimations pour déterminer s'il existe des indicateurs qui pourraient donner lieu à l'obligation de procéder à un test de dépréciation. Lorsqu'il existe des indices que les immobilisations incorporelles ont pu se déprécier, un test de dépréciation doit être effectué dans la mesure du possible relativement à l'actif individuel, ou à l'unité génératrice de trésorerie (UGT), soit le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs auxquels l'actif appartient. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT excède sa valeur recouvrable. L'évaluation des valeurs recouvrables nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour les revenus prévus, les taux d'actualisation, et les frais d'exploitation. De plus, la Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur recouvrable. Des changements dans l'une des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles évaluées au coût après amortissement pourraient avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

- Test de dépréciation des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées

Annuellement, la direction procède à un test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées. La Société détermine s'il y a dépréciation en évaluant si la valeur comptable de ces immobilisations excède leur valeur recouvrable. Dans un tel cas, la dépréciation de ces immobilisations est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est comptabilisée en perte.

- Montants payables aux grossistes

La direction utilise son jugement pour estimer les provisions pour des déductions relativement aux ventes, telles que les escomptes, les remises, les retours, les rabais, la rétrofacturation et les frais de distribution.

Conversion des devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens comme suit : les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen, à l'exception de l'amortissement, qui est converti au taux de change historique. Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont portés au résultat net.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat en utilisant la méthode de l'actif et du passif d'impôts différés. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont établis en tenant compte des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts doivent se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Instruments financiers

- Classement et évaluation

Le classement et l'évaluation des actifs financiers comprennent les catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) et juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Le classement des actifs financiers est généralement fondé sur le modèle économique dans le cadre duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les passifs financiers sont classés et évalués selon deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net.

- Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti, soit la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les comptes débiteurs, sont évalués à leur juste valeur à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur.

- Passifs financiers évalués au coût amorti

Les passifs financiers évalués au coût amorti, soit les comptes créditeurs et la dette à long terme échéant à court terme, sont initialement évalués à leur juste valeur. Ils sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode de l'amortissement du taux d'intérêt effectif.

- Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est évaluée à un moment précis et peut être modifiée au cours des périodes de présentation futures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie selon des méthodes d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, ainsi que pour de nombreuses autres variables. Pour déterminer ces hypothèses, des données externes du marché facilement observables sont utilisées si elles sont disponibles. Sinon, la Société utilise la meilleure estimation possible. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

- Dépréciation des actifs financiers

Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture. La Société estime les pertes de crédit attendues, selon l'historique de ses pertes de crédit et l'évaluation du risque de crédit de ses clients et, s'il y a lieu, la variation nette des pertes de crédit attendues sur les comptes débiteurs est comptabilisée en résultat net.

Le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. La Société utilise des tendances historiques de la probabilité de défaut, le moment de recouvrement de même que son jugement pour évaluer les flux de trésorerie futurs estimés.

La Société applique l'approche simplifiée d'IFRS 9 pour mesurer les pertes de crédit attendues, en utilisant une provision pour pertes de crédit attendues à vie pour les créances clients. Les taux de perte attendus sont fondés sur les pertes de crédit historiques de la Société subies au cours de la période de trois ans précédant la fin de la période. Les taux de perte historiques sont ensuite ajustés pour tenir compte des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques affectant les clients de la Société. La Société suppose qu'il n'y a pas d'augmentation importante du risque de crédit pour les instruments à faible risque de crédit.

Frais de recherche et développement et crédits d'impôt

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères reconnus, jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être assurée. Aux 31 juillet 2024 et 2023, aucuns frais de recherche et développement n'ont été reportés.

Les crédits d'impôt à la recherche et au développement sont comptabilisés aux résultats ou reportés en réduction des dépenses s'y rattachant. Les crédits d'impôt sont comptabilisés lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société respecte les conditions et que les crédits seront encaissés.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions identifiables sont reportés à titre d'actifs jusqu'à l'émission des actions afférentes. Lors de l'émission, ces frais sont comptabilisés en diminution du capital-actions. En cas d'abandon, ces frais sont comptabilisés au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût et ultérieurement au coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Bâtisse	
Structure et enveloppe	40 ans
Aménagements, mécanique et plomberie	20 ans
Améliorations locatives	5 ans
Équipements de production et de laboratoire	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et équipements	5 ans

La valeur résiduelle, la durée de vie estimée et la méthode d'amortissement sont passées en revue à chaque date de clôture et les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective. L'amortissement débute lorsque l'actif est prêt à être mis en service.

Immobilisations incorporelles

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimée selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Brevets	2 à 13 ans
Licences, marques de commerce et droits de distribution	4 à 12 ans
Site Web	4 ans

Aucun amortissement n'a été comptabilisé pour les propriétés intellectuelles étant donné qu'elles sont toujours en développement. La méthode d'amortissement et la durée de vie estimée devront être revues à chaque date de clôture.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Les immobilisations incorporelles, constituées des propriétés intellectuelles, des frais de développement du site Web et des brevets liés aux produits cosmétiques et pharmaceutiques, sont comptabilisées au coût et ultérieurement au coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises lors du regroupement d'entreprises, soit les licences, les marques de commerce et les droits de distribution, sont comptabilisées initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, selon la même méthode que celle utilisée pour les immobilisations incorporelles acquises séparément.

Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Chaque contrat de location est comptabilisé comme un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante est comptabilisée à la date de début. Chaque paiement de loyer est ventilé et comptabilisé en tant que réduction de l'obligation et en tant que charges financières. Les charges financières sont comptabilisées au poste « Frais financiers nets » dans les états consolidés des résultat net et résultat global pendant la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde de l'obligation pour chaque période. L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyer à verser, déterminée à l'aide du taux d'emprunt à la date de début du contrat de location sur la durée du bail. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui est calculé comme étant le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative majoré de tout paiement de loyer effectué à la date de début du contrat de location ou avant cette date, des coûts directs initiaux et des coûts de remise en état connexes. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti de manière linéaire sur la durée du contrat de location. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location.

Les coûts liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les actifs sont de faible valeur sont inclus dans les états consolidés des résultat net et résultat global.

Goodwill

Le goodwill est attribué au groupe d'unités génératrices de trésorerie bénéficiant de la synergie du regroupement d'entreprises. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût comme un actif et est ensuite évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet de tests de dépréciation annuels ou plus fréquemment lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir une dépréciation. La Société détermine s'il y a dépréciation en évaluant si la valeur comptable à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte excède sa valeur recouvrable. Dans un tel cas, la perte de valeur est initialement attribuée au goodwill et tout excédent est imputé à la valeur comptable des actifs, proportionnellement. Toute dépréciation du goodwill est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est comptabilisée en perte. Les pertes de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises dans les périodes ultérieures.

Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications qu'un actif a subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie aux fins de dépréciation du goodwill correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par l'application d'un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l'unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des exercices précédents sont évaluées à la date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou si elle existe toujours. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Débentures convertibles

Les débentures convertibles sont des instruments financiers composés au sens d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* et comportent une composante « passif » et une composante « dérivé incorporé ».

- Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hybride qui comprend également un contrat hôte non dérivé, ayant pour effet que certains des flux de trésorerie de l'instrument combiné varient d'une manière similaire à un dérivé autonome.

Si un contrat hybride contient un contrat hôte qui est un actif, l'ensemble du contrat hybride est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net (revenu). Si un contrat hybride contient un contrat hôte qui n'est pas un actif, les dérivés incorporés sont comptabilisés à la juste valeur, séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont enregistrées dans les états consolidés des résultat net et résultat global.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Les débiteures convertibles émises par la Société sont un instrument financier hybride qui peut être converti en unités composées d'actions ordinaires et de bons de souscription de la Société au gré du porteur. L'instrument financier hybride est comptabilisé comme un passif, la valeur comptable initiale des débiteures convertibles (hôte) étant le montant résiduel du produit après séparation de la composante « dérivé », qui est comptabilisée à la juste valeur. Tous les coûts de transaction directement attribuables sont alloués aux composantes « hôte » et « dérivé » proportionnellement à leur valeur comptable initiale. Après la comptabilisation initiale, la composante « hôte » de l'instrument financier hybride est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante « dérivé » de l'instrument financier hybride est évaluée à la juste valeur par résultat. Les variations ultérieures de la juste valeur sont enregistrées dans les états consolidés des résultat net et résultat global.

Juste valeur des bons de souscription

Le produit de l'émission d'unités est réparti aux actions et aux bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant la méthode de la répartition proportionnelle. Au moment de l'exercice des bons de souscription, leur valeur est reclassée au capital-actions. La valeur des bons de souscription qui n'ont pas été exercés à leur échéance est reclassée au surplus d'apport.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, le cas échéant.

Paievements fondés sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants peuvent se faire octroyer des options d'achat d'actions de la Société.

Chaque tranche d'attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches d'options sur actions attribuées est calculée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées dont on estime qu'elles seront finalement acquises, et toute incidence est comptabilisée immédiatement. Toute contrepartie versée par les détenteurs au moment de la levée d'options ou de l'achat est créditée au capital-actions. La valeur attribuée aux options d'achat d'actions est transférée au capital-actions à l'émission des actions.

Dans le cours normal de ses affaires, la Société octroie des options en échange de biens ou de services à des parties autres que des membres du personnel. Pour ces transactions, la Société évalue la juste valeur des biens ou des services reçus et augmente, en contrepartie, les capitaux propres du même montant sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Dans ce cas, la juste valeur est celle des options émises à la date à laquelle les biens ou les services sont reçus.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les bons de souscription et les options visant à émettre des actions étaient exercés au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions permet de déterminer l'effet de dilution des bons de souscription et des options.

Provision

Une provision est comptabilisée si, à la suite d'un événement passé, la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle qui peut être estimée de manière fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les provisions ne sont pas comptabilisées pour les pertes d'exploitation futures.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est important, les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des flux de trésorerie nécessaires pour régler l'obligation en utilisant un taux avant impôts qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

3 Renseignements additionnels aux états consolidés des résultat net et résultat global

Les états consolidés des résultat net et résultat global comprennent les éléments suivants :

	2024 \$	2023 \$
Frais de recherche et développement – amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	301 901	287 743
Coût des ventes – amortissement des immobilisations incorporelles	370 929	135 708
Frais de vente et d'administration – salaires et charges sociales	1 319 847	832 460
Frais de vente et d'administration – rémunération à base d'actions	731 459	484 875
Frais de recherche et développement – salaires et charges sociales ⁽¹⁾	179 980	343 817
Coût des ventes – coût des stocks	8 381 785	775 002

- ⁽¹⁾ La Société est admissible à des crédits d'impôt remboursables pour la recherche et le développement auprès du gouvernement du Québec d'un montant de 143 991 \$, qui a été crédité aux frais de recherche et développement (75 074 \$ en 2023).

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

4 Comptes débiteurs

	2024 \$	2023 \$
Comptes clients	7 686 347	663 631
Taxes à la consommation	279 628	100 829
Intérêts courus à recevoir	-	101 254
	<hr/> 7 965 975	<hr/> 865 714

5 Frais payés d'avance

	2024 \$	2023 \$
Frais payés d'avance	256 225	49 471
Dépôts	-	132 020
	<hr/> 256 225	<hr/> 181 491

6 Stocks

	2024 \$	2023 \$
Matières premières	-	139 920
Produits finis	60 889	19 863
	<hr/> 60 889	<hr/> 159 783

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

8 Immobilisations incorporelles et goodwill

					2024
	Propriétés intellectuelles	Brevets	Site Web	Licences, marques de commerce et droits de distribution	Total \$
Coût					
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 888 000	136 693	49 833	3 812 822	8 887 348
Solde à la clôture de l'exercice	4 888 000	136 693	49 833	3 812 822	8 887 348
Cumul de l'amortissement					
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	112 803	49 833	3 219 318	3 381 954
Amortissement	-	5 956	-	364 973	370 929
Solde à la clôture de l'exercice	-	118 759	49 833	3 584 291	3 752 883
Valeur comptable à la clôture de l'exercice	4 888 000	17 934	-	228 531	5 134 465
					2023
	Propriétés intellectuelles	Brevets	Site Web	Licences, marques de commerce et droits de distribution	Total \$
Coût					
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 888 000	136 693	49 833	3 812 822	8 887 348
Solde à la clôture de l'exercice	4 888 000	136 693	49 833	3 812 822	8 887 348
Cumul de l'amortissement					
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	100 176	47 325	3 098 745	3 246 246
Amortissement	-	12 627	2 508	120 573	135 708
Solde à la clôture de l'exercice	-	112 803	49 833	3 219 318	3 381 954
Valeur comptable à la clôture de l'exercice	4 888 000	23 890	-	593 504	5 505 394

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Licences, marques de commerce et droits de distribution

Les licences, marques de commerce et droits de distribution valorisés à l'état consolidé de la situation financière sont Pantoprazole, Cléo-35 et PurGenesis.

Test de dépréciation

Le goodwill provenant de l'acquisition d'entreprises est attribué au groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) qui bénéficieront probablement du regroupement d'entreprises. Pour le goodwill, il existe un groupe d'UGT et l'évaluation a été réalisée en comparant l'actif net de la Société à la capitalisation boursière aux 31 juillet 2024 et 2023, qui est considérée comme une mesure de niveau 1. La capitalisation boursière de la Société étant supérieure à son actif net, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Pour estimer la valeur recouvrable des propriétés intellectuelles, la direction a utilisé l'approche par les coûts basée sur le niveau de dépenses de recherche et développement engagées et qui sont toujours pertinentes à la date de clôture. La direction juge pertinente une dépense qui a permis de faire avancer la connaissance scientifique en lien avec la propriété intellectuelle, dans l'objectif ultime d'une commercialisation. La valeur recouvrable des propriétés intellectuelles étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

9 Comptes créditeurs

	2024 \$ (retraité – note 25)	2023 \$
Comptes fournisseurs	3 716 003	753 601
Frais courus	10 049 394	423 466
Salaires, retenues à la source et contributions	14 846	78 739
	<hr/> 13 780 243	<hr/> 1 255 806

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

10 Dette à long terme

	2024 \$	2023 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque sur l'universalité des biens meubles et immeubles, corporels et incorporels, présents et futurs de la Société, d'une valeur comptable de 8 088 982 \$, intérêts payables mensuellement au taux variable de la Banque Toronto Dominion majoré de 6,00 % (13,20 %), capital remboursé à l'échéance en janvier 2024	-	3 500 000
Emprunt, garanti par une hypothèque sur l'universalité des biens meubles et immeubles, corporels et incorporels, présents et futurs de la Société, d'une valeur comptable de 7 700 557 \$, intérêts payables mensuellement au taux variable de la Banque Nationale majoré de 8,80 % (15,75 %), capital remboursable à l'échéance en janvier 2025 ⁽¹⁾	2 075 617	-
Prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes venant à l'échéance en janvier 2024	-	80 000
	<u>2 075 617</u>	<u>3 580 000</u>

⁽¹⁾ Le prêteur a mis à la disposition des emprunteurs un prêt à terme d'un montant de 2 160 000 \$, lequel inclut une réserve d'intérêts d'un montant de 160 000 \$. À partir du sixième mois suivant la date du déboursement du prêt, les intérêts seront payables mensuellement à même la réserve d'intérêts.

11 Capital-actions

Description du capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne échangeables et d'actions à droit de vote multiple, participatives, sans valeur nominale, comportant un dividende non cumulatif.

Les actions à droit de vote subalterne, les actions à droit de vote subalterne échangeables et les actions à droit de vote multiple sont traitées comme si elles étaient d'une seule et même catégorie.

	2024 \$	2023 \$
Capital-actions émis		
148 222 532 actions (144 457 805 au 31 juillet 2023)	<u>29 838 321</u>	<u>29 345 454</u>

Les 148 222 532 actions en circulation au 31 juillet 2024 sont toutes réparties en actions à droit de vote subalternes.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Émission

a) Intérêts sur débetures convertibles

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023, la Société a émis 181 404 unités aux porteurs de débetures émises le 19 juillet 2018 et le 31 août 2018, respectivement, à un prix unitaire variant de 0,40 \$ à 0,53 \$. Ces unités ont été émises en contrepartie des intérêts qui leur étaient dus d'un montant total de 84 725 \$. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire une action à droit de vote subalterne du capital-actions de la Société à un prix variant de 0,52 \$ à 0,69 \$ pour une période de 48 mois.

La juste valeur des 181 404 actions et des 181 404 bons de souscription a été estimée à 84 725 \$ et à 48 887 \$, respectivement, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,5 %
Durée moyenne prévue	4 ans
Volatilité prévue	92 %
Cours de l'action	0,43 \$ à 0,57 \$
Dividende prévu	Néant

b) Débetures convertibles

Le 14 septembre 2022, la Société a émis 39 999 unités à la suite de la conversion de débetures qui avaient été émises le 31 août 2018, pour une contrepartie totale de 30 000 \$. Chaque unité comprend une action à droit de vote subalterne émise au prix de 0,75 \$ et un bon de souscription exerçable au prix de 0,95 \$, pour une période de 48 mois suivant la date de leur émission.

La juste valeur des 39 999 actions et des 39 999 bons de souscription a été estimée à 20 360 \$ et à 9 640 \$, respectivement, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,5 %
Durée moyenne prévue	4 ans
Volatilité prévue	92 %
Cours de l'action	0,455 \$
Dividende prévu	Néant

c) Placement privé

Le 1^{er} septembre 2023, la Société a complété un financement privé en émettant 2 272 727 unités au prix de 0,22 \$ l'unité, pour un produit brut de 500 000 \$. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 0,28 \$ l'action, jusqu'en septembre 2025.

Des frais afférents de 5 404 \$ pour cette émission d'actions ont été comptabilisés en réduction du capital-actions.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

La juste valeur des 2 272 727 actions émises et des 2 272 727 bons de souscription émis a été estimée à 359 838 \$ et à 140 162 \$, respectivement, selon le modèle d'évaluation Black-Scholes et en utilisant les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	5 %
Durée moyenne prévue	2 ans
Volatilité prévue	94 %
Cours de l'action	0,22 \$
Dividende prévu	Néant

Le 13 mars 2024, la Société a complété un financement privé en émettant 1 492 000 unités au prix de 0,15 \$ l'unité, pour un produit brut de 223 800 \$. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 0,20 \$ l'action, pour une période de deux ans suivant la date d'émission.

Des frais afférents de 10 487 \$ pour cette émission d'actions ont été comptabilisés en réduction du capital-actions.

La juste valeur des 1 492 000 actions émises et des 1 492 000 bons de souscription émis a été estimée à 148 920 \$ et à 74 880 \$, respectivement, selon le modèle d'évaluation Black-Scholes et en utilisant les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	5 %
Durée moyenne prévue	2 ans
Volatilité prévue	94 %
Cours de l'action	0,20 \$
Dividende prévu	Néant

Le 6 juin 2023, la Société a complété un financement privé en émettant 7 997 765 unités au prix de 0,15 \$ l'unité, pour un produit brut de 1 199 665 \$. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 0,20 \$ l'action, pour une période de deux ans suivant la date d'émission.

Des frais afférents de 37 121 \$ pour cette émission d'actions ont été comptabilisés en réduction du capital-actions.

La juste valeur des 7 997 765 actions émises et des 7 997 765 bons de souscription émis a été estimée à 765 365 \$ et à 434 299 \$, respectivement, selon le modèle d'évaluation Black-Scholes et en utilisant les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	5 %
Durée moyenne prévue	2 ans
Volatilité prévue	94 %
Cours de l'action	0,275 \$
Dividende prévu	Néant

d) Exercice de bons de souscription

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023, la Société a émis 5 050 002 actions à droit de vote subalterne, au prix unitaire de 0,15 \$ l'unité, pour un produit brut de 757 500 \$, à la suite de l'exercice de 5 050 002 bons de souscription. La valeur de 173 143 \$ qui avait été attribuée à ces bons de souscription a été reclassée au capital-actions.

e) Exercice d'options d'achat d'actions

Le 26 janvier 2023, la Société a émis 50 000 actions à droit de vote subalterne, au prix unitaire de 0,12 \$, pour un produit brut total de 6 000 \$, à la suite de l'exercice de 50 000 options d'achat d'actions, par un membre de la direction. La valeur de 3 300 \$ qui avait été attribuée à ces options a été reclassée au capital-actions de la Société.

12 Plan d'options d'achat d'actions

Selon les termes du régime mis en place en mai 2017 et modifié en février 2024 pour un régime d'options fixe jusqu'à 20 %, les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants de la Société d'acquérir des actions de cette dernière.

Le nombre maximal d'options pouvant être attribuées en vertu de ce régime est égal à un maximum de 20 % du nombre d'actions à droit de vote subalterne en circulation en date du 9 janvier 2024, soit 29 346 106 options d'achat d'actions. Si une option d'achat d'actions attribuée en vertu du régime d'options est annulée, résiliée, expirée, abandonnée ou confisquée pour quelque raison que ce soit conformément aux conditions du Régime d'options sans avoir été exercée, les actions non exercées dont il est question seront à nouveau disponibles aux fins du régime d'options.

Aucune option d'achat d'actions ne peut être attribuée à un participant admissible au régime si les actions visées par cette attribution ajoutées à celles visées par les options déjà attribuées, combinées à toutes les actions réservées pour tous les autres mécanismes de rémunération en titres de la Société, excèdent 10 % de la totalité des actions de la Société émises et en circulation, et ce nombre est calculé à la date d'attribution des options d'achat d'actions, pour une période de douze (12) mois, sous réserve de l'obtention, par la Société, de l'approbation des actionnaires désintéressés, conformément aux politiques de la Bourse.

Les options octroyées en vertu du régime ne peuvent pas excéder une durée de 10 ans et doivent être octroyées au prix et aux conditions que les administrateurs jugent nécessaires afin d'atteindre l'objectif du régime, et ce, conformément à la réglementation applicable. Le prix de levée de l'option ne peut être inférieur au prix du marché.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé 7 400 221 options d'achat d'actions à des administrateurs, à des employés et à des membres de la direction. Ces options peuvent être exercées à un prix variant de 0,125 \$ à 0,21 \$, pour une période de 10 ans à compter de la date d'attribution. Parmi ces options, 7 200 221 sont exerçables depuis leur date d'attribution, tandis que 25 000 options seront exerçables au cours de chacune des quatre prochaines années.

La juste valeur de ces options octroyées a été estimée à 754 259 \$ sur la base du modèle d'évaluation Black-Scholes et en utilisant les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,4 % à 5,0 %
Durée moyenne prévue	5 à 6 ans
Volatilité prévue	95 %
Cours de l'action	0,125 \$ à 0,15 \$
Dividende prévu	Néant

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023, la Société a octroyé 2 900 000 options d'achat d'actions à des consultants, des administrateurs, employés et membres de la direction. Ces options peuvent être exercées à un prix variant de 0,20 \$ et de 0,50 \$, et pour une période variant de 5 à 10 ans à compter de la date d'attribution. Parmi ces options, 2 200 000 sont exerçables depuis leur date d'attribution.

La juste valeur de ces options octroyées a été estimée à 619 975 \$ sur la base du modèle d'évaluation Black-Scholes et en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,5 % à 5 %
Durée moyenne prévue	3,5 à 5 ans
Volatilité prévue	92 %
Cours de l'action	0,20 \$ à 0,50 \$
Dividende prévu	Néant

La Société a comptabilisé une charge de 731 459 \$ au cours de l'exercice (484 875 \$ en 2023).

La détermination de l'hypothèse de la volatilité des options d'achat d'actions est basée sur une analyse de volatilité historique sur une durée égale à la durée de vie estimée des options.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Le tableau suivant résume la situation du régime d'options d'achat d'actions et les changements survenus au cours des exercices :

	2024		2023	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	10 725 000	0,34	8 075 000	0,34
Options échues	(1 537 500)	0,31	(200 000)	1,20
Options exercées	-		(50 000)	0,12
Options émises aux administrateurs et aux consultants	781 000	0,13	2 550 000	0,40
Options émises à des membres de la direction et à des employés	6 619 221	0,127	350 000	0,48
En cours à la clôture de l'exercice	16 587 721	0,26	10 725 000	0,34
Options exerçables à la clôture de l'exercice	15 687 721	0,25	10 025 000	0,33
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice		0,10		0,21

Le tableau présenté ci-dessous résume l'information relative aux options en cours et exerçables au 31 juillet 2024 :

Prix d'exercice \$	Options en cours et exerçables		
	Nombre d'options en cours	Nombre d'options exerçables	Durée contractuelle moyenne pondérée en cours
0,12	751 645	751 645	7,42 années
0,125	3 765 610	3 765 610	9,34 années
0,145	500 000	300 000	9,89 années
0,15	4 972 966	4 972 966	8,21 années
0,20	835 000	835 000	8,63 années
0,21	675 000	675 000	6,01 années
0,34	50 000	50 000	8,44 années
0,40	1 127 500	1 127 500	7,30 années
0,50	2 700 000	2 000 000	7,40 années
0,60	1 210 000	1 210 000	3,94 années

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

13 Bons de souscription

Un sommaire des changements survenus au cours de l'exercice concernant les bons de souscription, qui sont tous exerçables, est présenté ci-après :

	2024		2023	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	45 570 160	0,37	42 670 325	0,37
Octroyés	3 764 727	0,25	8 219 168	0,21
Échus	(36 393 037)	0,40	(269 331)	0,40
Exercés	-	-	(5 050 002)	0,15
En cours à la clôture de l'exercice	12 941 850	0,24	45 570 160	0,37

Le tableau présenté ci-dessous résume l'information relative aux bons de souscription en cours et exerçables au 31 juillet 2024 :

	Bons en cours	
Prix d'exercice \$	Nombre	Durée contractuelle moyenne pondérée
0,194 à 0,30	12 366 805	0,22 à 1,62 année
0,52 à 0,69	535 046	1,14 à 2,73 années
0,95	39 999	2,13 années

14 Gestion du capital

La Société définit les composantes de sa structure de capital comme étant le total de ses capitaux propres, soit le capital-actions, les options d'achat d'actions, les bons de souscription, les débetures convertibles, le surplus d'apport et le déficit. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin d'assurer sa pérennité en obtenant le financement nécessaire pour réaliser ses activités de développement et de fournir un rendement adéquat à ses actionnaires dans l'avenir. La Société finance ses activités par l'émission d'actions et de débetures de même que par des revenus d'exploitation.

Les objectifs et les politiques de la Société en matière de gestion du capital n'ont pas été modifiés depuis le 31 juillet 2023.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

15 Frais financiers nets

Les frais financiers nets s'établissent comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Intérêts débiteurs et charges bancaires	10 377	5 784
Intérêts sur la dette à long terme	362 073	428 895
Intérêts sur les obligations locatives	7 381	4 090
Intérêts sur les certificats de dépôt à terme	(73 910)	(184 318)
Amortissement de l'escompte sur les débetures convertibles	-	16 835
Amortissement de l'escompte sur le prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	3 577
Amortissement des frais financiers	60 273	-
Intérêts sur les débetures convertibles	-	493
	<hr/>	<hr/>
	366 194	275 356
	<hr/>	<hr/>

16 Résultat net et résultat global par action

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul du résultat de base par action :

	2024 \$	2023 \$
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat de base par action	<hr/> 147 109 779	<hr/> 135 566 455
Éléments exclus du calcul du résultat dilué		
Options d'achat d'actions	16 587 721	10 725 000
Bons de souscription	12 941 850	45 570 160

Pour les exercices clos les 31 juillet 2024 et 2023, les effets des bons de souscription et des options d'achat d'actions et des débetures convertibles ont été exclus du calcul de la perte diluée par action, car ils auraient un effet anti-dilutif.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

17 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat présentés diffèrent de la charge d'impôts calculée aux taux statutaires canadiens, principalement en raison des éléments suivants :

	2024 \$ (retraité – note 25)	2023 \$
Taux statutaires canadiens	26,50 %	26,50 %
Recouvrement calculé selon les taux statutaires	(259 604)	(1 218 896)
Augmentation (diminution) de la charge d'impôts découlant des éléments suivants :		
Rémunération à base d'actions	193 837	128 492
Variation des actifs fiscaux potentiels non reconnus	1 035 757	1 075 544
Frais non déductibles	392	1 833
Actif d'impôt différé non comptabilisé précédemment	(128 982)	-
Ajustement de l'allocation du taux d'imposition de l'exercice précédent	12 299	-
Autres éléments individuels non significatifs	(6 501)	13 027
Charge d'impôt exigible	847 198	-

Les principales composantes des actifs (passifs) d'impôts différés de la Société sont les suivantes :

	2024 \$ (retraité – note 25)	2023 \$
Actifs d'impôts différés		
Pertes fiscales	5 391 481	4 899 819
Frais de financement	29 347	41 476
Frais de recherche et développement	1 495 872	1 237 762
Contrat de location	45 158	24 969
	6 961 858	6 204 026
Passifs d'impôts différés		
Immobilisations corporelles et incorporelles	650 826	824 678
Actifs au titre de droits d'utilisation	46 216	26 614
	697 042	851 292
	6 264 816	5 352 734
Actifs fiscaux potentiels non reconnus	(6 264 816)	(5 352 734)
	-	-

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Les pertes autres que les pertes en capital susceptibles de réduire les impôts des exercices à venir sont de 20 287 433 \$ au niveau fédéral et de 20 420 560 \$ au niveau provincial et expirent à diverses dates entre 2030 et 2044.

Le solde des dépenses de recherche et développement pouvant être utilisé pour réduire les impôts des exercices à venir est de 5 640 254 \$ au niveau fédéral et de 5 650 726 \$ au niveau provincial. La Société peut bénéficier de l'avantage fiscal lié à ces dépenses pour une durée indéterminée.

Un actif d'impôts différés de 697 042 \$ (851 292 \$ en 2023) est comptabilisé relativement aux éléments énumérés ci-dessus, soit un montant égal au passif d'impôts différés comptabilisé.

18 Opérations entre parties liées

Les principaux dirigeants de la Société sont le président, le président de la filiale, le directeur financier intérimaire et les administrateurs. Au cours de l'exercice, la Société leur a versé une rémunération totale de 2 852 725 \$ (1 679 048 \$ en 2023), dont les principales composantes sont les suivantes :

	2024 \$	2023 \$
Salaires et avantages	2 088 919	1 057 960
Frais de consultant	83 047	283 250
Frais de gestion	-	66 668
Rémunération à base d'actions	680 759	271 170

19 Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation

La variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation se détaille comme suit :

	2024 \$ (retraité – note 25)	2023 \$
Comptes débiteurs	(7 100 261)	(550 976)
Crédits d'impôt à recevoir	(79 156)	(52 594)
Stocks	98 894	(5 161)
Frais payés d'avance	(74 735)	(61 273)
Réserve d'intérêts	(160 000)	-
Comptes créditeurs	12 524 439	353 748
Impôt sur le résultat à payer	847 198	-
	<hr/> 6 056 379	<hr/> (316 256)

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

20 Rapprochement des passifs issus des activités de financement

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du passif découlant des activités de financement de la Société, ce qui comprend les variations des flux de trésorerie et les variations sans contrepartie en espèces :

		Changements sans contrepartie de trésorerie		
	Solde au 31 juillet 2023 \$	Flux de trésorerie liés aux activités de financement \$	Autres changements \$	Solde au 31 juillet 2024 \$
Dette à long terme échéant à court terme (note 10)	-	2 075 617	-	2 075 617
Dette à long terme (note 10)	3 580 000	(3 580 000)	-	-
	3 580 000	(1 504 383)	-	2 075 617

		Changements sans contrepartie de trésorerie		
	Solde au 31 juillet 2022 \$	Flux de trésorerie liés aux activités de financement \$	Autres changements ⁽¹⁾ \$	Solde au 31 juillet 2023 \$
Débetures convertibles (note 11)	680 165	(697 000) ⁽²⁾	16 835	-
Dette à long terme échéant à court terme (note 10)	3 576 423	-	3 577	3 580 000
	4 256 588	(697 000)	20 412	3 580 000

⁽¹⁾ Les autres changements comprennent l'amortissement de l'escompte pour les débetures convertibles et la dette à long terme.

⁽²⁾ Dont 369 613 \$, représentant l'escompte d'émission initial, sont classés dans les activités d'exploitation.

21 Dépendance économique

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé 45 % (37 % en 2023) de ses revenus auprès d'un client et 99 % (94 % en 2023) de ses achats proviennent d'un seul fournisseur.

22 Instruments financiers

Dans le cours normal de son exploitation, la Société est exposée à des risques dont les plus importants sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix. La Société est exposée à un seul de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

La Société a contracté un emprunt à long terme comportant un taux d'intérêt variable. Par conséquent, la Société est exposée à un risque lié au taux d'intérêt basé sur la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Ainsi, une hausse de 1 % du taux d'intérêt préférentiel aurait pour effet d'augmenter la perte nette de 21 600 \$ sur un horizon de 12 mois.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont conservés auprès de grandes institutions financières. La Société considère donc le risque de non-exécution lié à ces instruments comme étant faible.

La Société est exposée au risque de crédit associé à l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations de paiement. Le risque de crédit maximal est égal à la valeur comptable des comptes clients. La Société ne croit pas être exposée à un risque de crédit plus élevé que la normale.

Au 31 juillet 2024, environ 67 % (50 % au 31 juillet 2023) des comptes clients proviennent d'un seul client.

Risque de liquidité (retraité – note 25)

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 juillet 2024, la Société a des comptes créditeurs de 14 627 441 \$ (1 255 806 \$ au 31 juillet 2023). La date d'échéance de la dette à long terme est présentée à la note 10. La Société fait un suivi de ses liquidités, et elle estime qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour satisfaire à ses obligations.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Le tableau ci-dessous classe les passifs financiers (incluant les intérêts) selon les échéances en date de l'état consolidé de la situation financière :

	Moins de 3 mois \$	3 mois à 1 an \$	1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dette long terme	85 392	2 242 350	-	-	2 327 742
Obligations locatives	11 170	33 512	125 724	-	170 406
Comptes créditeurs	7 517 669	6 262 574	-	-	13 780 243
Impôt sur le résultat à payer	-	847 198	-	-	847 198

Juste valeur

Pour la dette à long terme, la juste valeur est comparable à la valeur comptable en raison du taux variable qu'elle comporte.

Les intérêts basés sur des taux variables sont déterminés en utilisant le taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

23 Information sectorielle

La Société mène actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité au Canada, soit le secteur pharmaceutique.

Le tableau suivant détaille la ventilation des revenus de distribution au cours des exercices :

	2024 \$ (retraité – note 25)	2023 \$
Pantoprazole Magnésium	2 038 954	1 474 341
Cléo-35	384 620	871 048
Dexlansoprazole	16 882 412	-
	<u>19 305 986</u>	<u>2 345 389</u>

24 Événements postérieurs à la date de la clôture

Le 8 octobre 2024, le conseil d'administration a approuvé l'octroi de 3 298 611 options d'achat d'actions de la Société à un prix d'exercice de 0,16 \$ pour une période de 10 ans à compter de la date d'attribution et conformément aux termes et modalités du régime d'options d'achat d'actions de la Société. Ces options octroyées à des dirigeants sont exerçables à leur date d'attribution.

Le 23 décembre 2024, le conseil d'administration a approuvé l'octroi de 1 535 715 options d'achat d'actions de la Société à un prix d'exercice de 0,19 \$ pour une période de 10 ans à compter de la date d'attribution et conformément aux termes et modalités du régime d'options d'achat d'actions de la Société. Ces options octroyées à des administrateurs indépendants sont exerçables à leur date d'attribution.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

En décembre 2024, la Société a remboursé la totalité de sa dette externe, qui s'élevait à 2 111 781 \$ à la fin du premier trimestre 2025 (voir note 10).

Le 7 février 2025, la Société a annoncé qu'Altius Healthcare Group L.P. (auparavant Altius Healthcare Inc.) avait été informée qu'un de ses concédants de licence n'envisageait pas d'exercer son option contractuelle de renouvellement pour la distribution de Dexlansoprazole pour une période supplémentaire. Altius Healthcare Group L.P. (auparavant Altius Healthcare Inc.) continuera de vendre du Dexlansoprazole jusqu'au 17 avril 2025, date à laquelle l'accord de licence prendra fin, et continuera de vendre du Pantoprazole Magnésium et du Cleo-35 par la suite.

Au cours du deuxième trimestre de 2025, à la suite de l'annonce du non-renouvellement de l'entente de distribution du Dexlansoprazole (voir ci-dessus), la Société a mis à jour ses prévisions financières et a décidé de ne pas verser les bonis comptabilisés à une somme totale de 700 000 \$ dans les frais courus au 31 juillet 2024. Ainsi, au deuxième trimestre de 2025, la Société a renversé la totalité de cette somme.

25 Retraitements

Produits et charges

La Société a comptabilisé certaines charges liées aux ventes de médicaments en réduction des ventes pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 et dans le coût des ventes pour l'exercice clos le 31 juillet 2023. Au cours de la préparation des états financiers trimestriels de l'exercice se clôturant le 31 juillet 2025, la Société a constaté que le traitement comptable d'une partie de ces dépenses était incorrect. Il a été déterminé que ces charges identifiées devaient être constatées à titre de charges à l'état consolidé des résultat net et résultat global et sont incluses à la ligne dorénavant intitulée « Frais de vente et d'administration ». De plus, après avoir obtenu des informations complémentaires, une des estimations concernant les frais courus a été mise à jour par la Société, ce qui a conduit à la diminution des frais courus liés à certains frais de vente d'un montant de 245 000 \$.

Impôt sur le résultat

À la suite de la production des déclarations fiscales, il a été constaté que la charge d'impôts exigibles n'avait pas été inscrite à l'état consolidé des résultat net et résultat global. Les états financiers consolidés ont été corrigés en inscrivant la charge d'impôts exigibles et sa contrepartie dans les comptes créditeurs à l'état consolidé de la situation financière.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Le tableau suivant montre l'impact des changements sur les lignes des états financiers consolidés ajustés :

	Au 31 juillet 2024		
	Déjà déclaré	Ajustement	Montant ajusté
	\$	\$	\$
Passif à court terme			
Comptes créditeurs (note 9)	14 025 243	(245 000)	13 780 243
Impôt sur le résultat à payer	-	847 198	847 198
Passif à court terme	16 145 542	602 198	16 747 740
Capitaux propres			
Déficit	(26 650 990)	(602 198)	(27 253 188)
Capitaux propres	14 462 184	(602 198)	13 859 986
			Pour l'exercice clos le
			31 juillet 2024
	Déjà déclaré	Ajustement	Montant ajusté
	\$	\$	\$
Résultat net et résultat global			
Revenus de distribution	17 815 509	1 490 477	19 305 986
Frais de vente et d'administration	(5 559 974)	(1 245 477)	(6 805 451)
Résultat net et résultat global avant impôt	(1 224 636)	245 000	(979 636)
Impôt sur le résultat	-	(847 198)	(847 198)
Résultat net et résultat global	(1 224 636)	(602 198)	(1 826 834)
Résultat net par action			
De base et dilué	(0,008)	(0,004)	(0,012)
			Pour l'exercice clos le
			31 juillet 2023
	Déjà déclaré	Ajustement	Montant ajusté
	\$	\$	\$
Résultat net et résultat global			
Coût des ventes	1 453 048	(271 753)	1 181 295
Frais de vente et d'administration	(3 862 371)	(271 753)	(4 134 124)

Les retraitements mentionnés n'ont eu aucun effet sur les états consolidés des flux de trésorerie d'exploitation outre les effets de ces ajustements sur les éléments constituant les flux de trésorerie des activités d'exploitation.

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

26 Ajustements trimestriels (non audité – informations supplémentaires)

Les effets des ajustements décrits à la note 25 ont eu les effets présentés ci-dessous sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Pour l'exercice clos le 31 juillet 2023

	Pour la période de trois mois close le 31 octobre 2022			Pour la période de trois mois close le 31 janvier 2023		
	Déjà déclaré \$	Ajustement \$	Montants ajusté \$	Déjà déclaré \$	Ajustement \$	Montants ajusté \$
Coût des ventes	263 618	(59 761)	203 857	322 991	(66 098)	256 893
Frais de vente et d'administration	907 317	59 761	967 078	785 157	66 098	851 255

	Pour la période de trois mois close le 30 avril 2023			Pour la période de trois mois close le 31 juillet 2023		
	Déjà déclaré \$	Ajustement \$	Montants ajusté \$	Déjà déclaré \$	Ajustement \$	Montants ajusté \$
Coût des ventes	265 446	(56 143)	209 303	600 993	(89 752)	511 241
Frais de vente et d'administration	1 107 815	56 143	1 163 958	1 062 082	89 752	1 151 834

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

Pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

	Pour la période de trois mois close le 31 octobre 2023			Pour la période de trois mois close le 31 janvier 2024		
	Déjà déclaré \$	Ajustement \$	Montants ajusté \$	Déjà déclaré \$	Ajustement \$	Montants ajusté \$
Revenus	1 272 520	97 543	1 370 063	2 277 170	77 910	2 355 080
Frais de vente et d'administration	(788 874)	(97 543)	(886 417)	(1 616 461)	(77 910)	(1 694 371)
	Pour la période de trois mois close le 30 avril 2024			Pour la période de trois mois close le 31 juillet 2024		
	Déjà déclaré \$	Ajustement \$	Montants ajusté \$	Déjà déclaré \$	Ajustement \$	Montants ajusté \$
Revenus	5 125 571	305 912	5 431 483	9 140 248	1 009 112	10 149 360
Frais de vente et d'administration	(1 243 988)	(305 912)	(1 549 900)	(1 910 650)	(764 112)	(2 674 762)
Impôt sur le résultat	-	(271 335)	(271 335)	-	(575 863)	(575 863)

Groupe Santé Devonian inc.

Notes annexes

31 juillet 2024 et 2023

	Au 30 avril 2024		
	Déjà déclaré	Ajustement	Montants
	\$	\$	ajusté
			\$
Impôt sur le résultat à payer	-	271 335	271 335
Déficit	(27 731 943)	(271 335)	(28 003 278)